



Bruxelles Environnement - IBGE, l'administration de l'environnement et de l'énergie, cherche pour sa division Police de l'Environnement et sols un (h/f):

Deux inspecteurs pour la gestion des dossiers de pollution du sol (réf. :2010-A33)

Fonction

L'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale du 5 mars 2009 relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2010. Dans ce cadre, il est prévu que les détenteurs d'obligations fassent réaliser des études de la pollution du sol à des moments bien déterminés (vente de terrains à risques, démarrage ou cessation d'activités à risque, ...). L'ordonnance prévoit que ces études, réalisées par des experts agréés, soient transmises pour avis à Bruxelles Environnement (IBGE). C'est dans ce cadre que Bruxelles Environnement (IBGE), en tant que responsable de la mise en œuvre de cette ordonnance, procède au recrutement de deux inspecteurs chargés de la gestion des dossiers de pollution du sol. Votre mission consiste plus précisément à analyser les rapports d'études et à les déclarer ou non conformes par rapport aux dispositions de l'ordonnance et de ses arrêtés d'exécution.

Tâches

Vous serez amené(e)s à exécuter, sous la supervision et le contrôle d'un chef de service et d'un chef de département, les tâches suivantes dont notamment :

- L'analyse des rapports d'études et rédaction des avis techniques (déclaration de conformité, de non-conformité ou demande de compléments d'informations)
- Le contrôle du respect des obligations découlant de l'ordonnance
- La visite de terrains pour contrôler les travaux de forage et d'échantillonnage ainsi que les travaux de gestion du risque et d'assainissement
- La tenue de réunions avec les détenteurs d'obligations et/ou leurs conseillers
- La gestion des demandes de primes pour la réalisation des études de sol
- La rédaction des attestations du sol
- Le contrôle des notifications de dispense de l'obligation de réaliser une reconnaissance de l'état du sol et réactions si nécessaires
- L'assistance technique, si nécessaire, aux autres collègues chargés de la gestion des dossiers de pollution du sol, des dossiers de validation de l'inventaire de l'état du sol et des dossiers d'attestations du sol ou de dispenses
- L'encodage des documents entrants et sortants dans la BD Inventaire Sols

Profil

- Master ou ingénieur industriel (géologie, géographie, chimie, agronomie, biochimie, biologie)
- Une expérience utile d'au moins 2 ans en gestion des dossiers de pollution du sol
- Bonne connaissance du cadre légal bruxellois en matière de gestion des sols pollués
- Bonne connaissance du paysage institutionnel bruxellois
- Connaissances informatiques (Word, Excel, Internet, messagerie électronique)
- Connaissance du néerlandais
- Bonne capacité d'analyse et de résolution de problèmes ainsi que de prise de décisions
- Facilité pour rédiger des courriers, notes et rapports
- Esprit d'innovation et d'initiative
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse des documents
- Précis et rigoureux
- Respectueux des délais, résistant au stress et capable de s'adapter à différentes situations
- Esprit d'équipe et contact oral facile avec son public

Nous offrons

- Un contrat de 3 ans
- Un emploi au sein des équipes jeunes et motivées dans un domaine en constante évolution
- Une formation continue
- Une prime vélo
- Un abonnement STIB
- Un horaire flexible
- 35 jours de congé par an
- Garderie d'enfants pendant juillet-août
- Une assurance hospitalisation
- Un salaire selon les barèmes de la fonction publique
- Des chèques-repas

Intéressé(e) ?

Envoyez votre CV et une lettre de motivation, avec mention du numéro de référence **2010-A33** à:

Bruxelles– IBGE, Service Formation et Sélection
Gulledelle 100, 1200 Bruxelles

E-mail: humanres@ibgebim.be

www.bruxellesenvironnement.be